

Bonnes fêtes et bonne année 2019 !!!

**Vous êtes invités aux voeux de l'équipe municipale
le samedi 12 janvier à 10 h 30 en salle polyvalente.
Ces voeux seront suivis d'un échange sur vos questions.**

Editorial : **Eclairage et cloches : sondages !**

On parle beaucoup de démocratie participative en ce moment suite au mouvement des gilets jaunes qui revendiquent un système élargi de consultations populaires.

Aux Pilles, justement, deux décisions sont à prendre qui relèvent de la responsabilité du maire mais pour lesquelles une consultation des habitants est importante. Le conseil municipal ne désire pas imposer des choix qui ne feraient pas l'objet sinon d'un consensus au moins d'une majorité. Nous vous proposons donc deux sondages.

En premier lieu **l'éclairage public.**

Le système de détecteur de luminosité actuel ne fonctionne pas correctement : les lampes sont souvent allumées en plein jour lorsque le temps est gris ! Il est donc temps d'investir dans un nouvel appareillage.

Vous savez que de nombreuses municipalités éteignent l'éclairage aux heures où dorment la plupart des gens : cela permet des économies d'énergie et de réduire considérablement les charges correspondantes au budget de la commune (30 %).

Cela évite aussi la pollution lumineuse qui a des effets sur le sommeil et la santé (troubles du métabolisme), et nous empêche de voir le ciel étoilé.

En outre, la biodiversité a besoin de l'alternance jour-nuit : elle est essentielle pour les plantes, insectes et animaux dans leur cycle biologique (alimentation, reproduction, migration...).

Les deux Grenelle de l'environnement ont insisté sur la lumière et le plan biodiversité de juillet 2018 invite à lutter contre la pollution lumineuse. Le gouvernement a indiqué en réponse à un parlementaire en

avril 2013 que "pour les petites communes, l'extinction en milieu de nuit commandée par horloge astronomique est le moyen le plus simple pour faire des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance. C'est en outre le seul dispositif permettant l'arrêt total de la pollution lumineuse." (cf. site anpcen.fr)

Cela augmente-t-il l'insécurité et la délinquance ? Faut-il avoir peur de la nuit ? Les nombreuses études réalisées disent le contraire. En outre, la plupart des téléphones portables ont maintenant une lampe intégrée et l'on peut prendre l'habitude d'en avoir une à disposition. Comme à Lyon, des détecteurs de présence peuvent être installés, notamment sur les parkings, pour

limiter les craintes. Un éclairage partiel ou de faible intensité peut être conservé.

Le but de ce sondage est donc surtout de savoir si les habitants sont favorables à des mesures visant à réduire la facture énergétique, qui passeront forcément par un éclairage réduit.

En deuxième lieu, **la sonnerie des cloches.**

On sait que cela vaut de grands débats dans de nombreuses communes. On parle cette fois de nuisance sonore.

Aux Pilles, le clocher de l'Eglise dispose de deux cloches historiquement offertes par les habitants. Elles avaient été arrêtées car leur balancement mettait l'édifice du clocher en danger. C'est un des seuls villages sans sonnerie dans les environs.

Une subvention du département a été accordée pour électrifier la sonnerie (un petit marteau tinteur percute les cloches plutôt que de les faire bouger). Soucieuse de



Edito : suite

restaurer cet élément de socialité, l'association Les Pilles, Histoire et patrimoine a financé le complément, pour que cela ne pèse pas sur le budget de la commune.

Les cloches sont effectivement une affaire de patrimoine. Elles accompagnent la vie du village, rythment la journée et renforcent le sentiment d'appartenance. Elles vibrent aux mariages (volées) comme aux enterrements (glas).

Cette restauration tombe bien car la nécessité d'avoir un système d'alerte en cas de catastrophe (incendie, inondation, accident nucléaire, etc.) est prévue par le Plan communal de sauvegarde qui vous sera distribué en début d'année. Dans les petites communes, le tocsin fait office de sirène - et sera donc sonné comme dans toute la France de façon courte à 12 h le premier mercredi du mois pour en tester le bon fonctionnement et que tous repèrent ce son et soient aux aguets si on l'entend en dehors de cet horaire.

Les cloches ont donc commencé à sonner à 12 h et à 19 h au printemps, ainsi qu'un coup le lundi à 17 h pour prévenir du début du marché : des volées mobilisant la grosse et la petite cloche. Les sonneries ont cependant été arrêtées à la demande d'un riverain proche qui travaille la nuit.

Notre volonté n'est pas d'importuner mais de trouver un modus vivendi acceptable pour tous, c'est-à-dire en ne faisant sonner

que la petite cloche, beaucoup plus discrète. Deux possibilités :

- ne marquer que 12 h et 19 h.
- marquer les heures durant la journée (nombre de coups = heure).

Ce deuxième sondage vous invite donc à indiquer si vous souhaitez que les cloches tintent et sur quel rythme.

Le conseil municipal



Sondages

Veuillez SVP répondre **avant le 10 janvier** à ces deux sondages avec vos éventuels commentaires en envoyant vos réponses par mail à olivier.barlet@lespilles.fr - ou bien en découpant ou copiant ce bulletin et en le transmettant à la mairie ou à un membre du conseil municipal.

Merci d'entourer la bonne réponse et de barrer les autres :

1) éclairage public :

- a) Je suis favorable aux économies sur l'éclairage public.
- b) Je préfère ne pas réduire l'éclairage public.

2) sonnerie des cloches :

- a) Je préfère deux sonneries par jour : 12 h et 19 h (petite cloche).
- b) Je préfère que les cloches sonnent les heures durant la journée (petite cloche).
- c) Je ne souhaite pas que les cloches sonnent.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SIGNATURE :

Travaux de l'entrée Ouest et ralentisseurs



Ouf ! Ils sont pratiquement terminés et les nouveaux trottoirs et balustrades ont de la gueule ! On voit maintenant les oliviers en

contrebas en arrivant dans le village et de nouvelles plates bandes vont pouvoir être garnies. La chicane plus étroite proposée par le service d'étude fait son effet pour réguler le trafic et permettre une traversée sécurisée de la rue pour les piétons.

Après moult lettres recommandées et

réunions, nous avons obtenu un dimensionnement ni trop rude ni trop faible pour les ralentisseurs ! Avec les deux coussins berlinois de la rive gauche et le ralentisseur de l'entrée Est avant le tunnel, le village est maintenant entièrement sécurisé côté circulation.

Commission fleurissement

Une réunion aura bientôt lieu pour envisager d'une part l'aménagement de l'entrée Ouest et d'autre part la préparation des bacs et plates-bandes pour le printemps. Les entrées du tunnel demanderaient aussi à être mieux "végétalisées" !

Merci de signaler si vous êtes prêt à participer.

Un village fleuri ravit les habitants autant que visiteurs. Il encourage aussi les automobilistes à "lever le pied" !

Pensez aussi aux bacs devant chez vous !

Comité des fêtes

Les troupes s'étant amenuisées, le comité des fêtes, réuni en assemblée générale le 17 décembre, préfère se mettre en dormance en attendant le projet qui les remobilisera. Si vous avez une idée et êtes prêts à vous y investir pour la rendre possible, n'hésitez pas à la proposer pour relancer une dynamique. Contact : Céline Joly, 06 74 23 88 04.

Les associations du village organisent de nombreux événements et participent activement à son animation, à commencer par les Pihanthropes, Les Pilles, Histoire et patrimoine et l'Atelier du Chouchalout.

Pour ce qui est des animations organisées par le Comité des fêtes, Itinérances et l'accueil de la Chorale du Deltas seront assurés par leurs actuels organisateurs, qui sont volontiers ouverts à collaborations. Ceux qui voudraient prendre le relais sur la fête d'été ou le vide-greniers sont les bienvenus.

Plan Communal de Sauvegarde

Les risques de catastrophes d'origine naturelle ou technologique sont devenus une donnée que l'on ne peut plus négliger.

Sans pour autant s'inquiéter outre mesure, il est important de prendre connaissance des différents risques susceptibles de toucher notre commune.

Dans cet objectif, la mairie des Pilles a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Son rôle : mettre en sécurité les habitants en cas de risques majeurs, l'objectif du plan communal de sauvegarde étant de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Pour notre commune, les principaux risques répertoriés sont :

- Le transport de matières dangereuses (tunnel)
- Les mouvements de terrain
- Les feux de forêts
- Les inondations

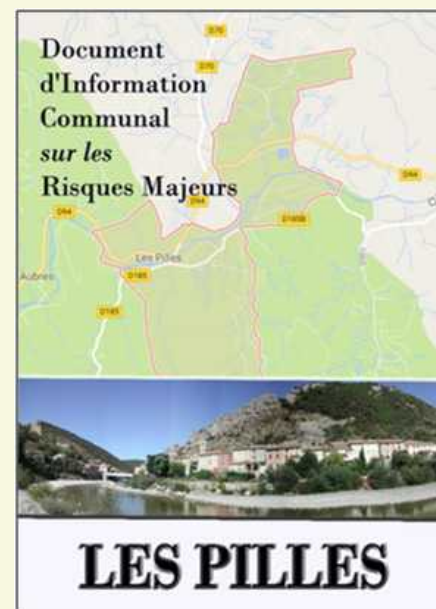
Notre commune comme la majorité de la Drôme est en zone sismique modérée.

Avec l'aide du responsable PCS en sous-préfecture, Mr Turpin, le plan

communal de sauvegarde des Pilles est achevé et déposé en préfecture.

Il est complété par un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Ce livret sera remis en mairie et/ou lors de notre réunion de village de janvier 2019, à chaque chef de famille habitant le village afin que chacun sache comment se comporter en cas de crise majeure.



Les oiseaux des Tuilières

La sortie encadrée par la LPO (Ligue de protection des oiseaux) du 5 novembre 2017 fut l'occasion d'une reconnaissance des oiseaux présents sur la zone des Tuilières.

Elle s'est bien déroulée, judicieusement placée entre les dernières gouttes de la nuit et les premières bourrasques de l'après-midi.

Douze personnes avaient répondu à l'appel des derniers oiseaux migrateurs et des premiers hivernants.

Le lieu-dit les Tuilières, rive gauche de l'Eygues, en amont du village, est un secteur agricole et maraîcher riche en oiseaux, en particulier en hiver, du fait de sa physionomie variées de cultures, vergers, friches, haies...

La proximité de l'Eygues, des forêts et des falaises, permet d'observer des espèces de cortèges différents : oiseaux d'eau, forestiers et rupicoles, d'où le nombre important d'espèces observées lors de la sortie. 32 espèces ont en effet été observées (toutes les illustrations sont issues de Wikipédia) :

Oiseaux d'eau :

Canards colverts (*Anas platyrhynchos*)



Héron cendré (*Ardea cinerea*)



Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)



Oiseaux de falaises et milieux associés :

Vautour fauve (*Gyps fulvus*)



Vautour moine (*Aegypius monachus*)



Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)



Choucas des tours (*Corvus monedula*)



Grand corbeau (*Corvus corax*)



Oiseaux forestiers, de bocages et de milieux ouverts (agricoles...) :

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)



Pigeon ramier (*Columba palumbus*)



Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)



Merle noir (*Turdus merula*)



Pic vert (*Picus viridis*)



Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)



Grive draine (*Turdus viscivorus*)



Rouge-gorge familier (*Erithacus rubecula*)



Corneille noire (*Corvus corone*)



Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)



Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)



Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)



Mésange charbonnière (*Parus major*)



Moineau domestique (*Passer domesticus*)



Tarin des aulnes
(*Carduelis spinus*)



Troglodyte mignon
(*Troglodytes troglodytes*)



Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)



Linotte mélodieuse
(*Carduelis cannabina*)



Alouette lulu (*Lullula arborea*)



Serin cinis (*Serinus serinus*)



Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*)



Gros-bec casse-noyaux
(*Coccothraustes coccothraustes*)



Chardonneret élégant
(*Carduelis carduelis*)



Venturon montagnard
(*Carduelis* ou *Serinus citrinella*)



Bruant zizi (*Emberiza cirulus*)



Pour en savoir plus : à vos livres ou allez sur oiseaux.net

Bruno GRAVELAT
Pour le groupe local LPO - Nyons

Commémoration du centenaire de l'armistice 1918



Les Pillois s'étaient déplacés en nombre autour du monument aux morts ce 11 novembre juste avant la volée de cloches de l'église à 11h00 pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918.

Il y eut les discours bien sûr, Mme Delmarre rappelant le devoir de mémoire transmis par les bâtisseurs de notre monument juste après la guerre nous demandant de célébrer la Paix sans oublier ceux qui l'ont défendue. Puis le message du Président de la République. L'appel des noms. Le dépôt de la gerbe. Dans une ambiance attentive et recueillie.

Les anciens combattants étaient eux-aussi présents avec leur porte-drapeau André Chabrol. Le doyen de notre village, Adrien Delmarre, 98 ans et demi (« les demis comptent beaucoup à mon âge ! »), chevalier de la légion d'honneur, avait tenu à faire le déplacement.

Points forts de la cérémonie et ô combien émouvants : les enfants du RPI La Jarrige accompagnés de leurs professeurs ont déposé un lumignon pour chaque poilu tandis que Lison lycéenne déclamait un poème.

Les enfants ont interprété très solennellement la Marseillaise ainsi que l'hymne européen.

Profitant du beau temps, le vin d'honneur traditionnel offert par la municipalité avait lieu sous la Halle avec la participation de Bruno et Jehanne « Duo des 4 saisons » qui ont interprété des chansons de 14-18.

Restauration du meuble sacristain

Peu de Pillois l'ont déjà vu, mais bien caché dans la sacristie de l'église et encastré sous une montée d'escaliers, a été installé, lors de la construction de l'église en 1878, un très beau meuble sacristain en noyer.

Vraisemblablement conçu et posé, à l'époque, par un artisan du village, ce témoin du passé et du savoir-faire pillois avait subi un gros dégât des eaux était menacé de disparaître.

Soucieux de préserver le petit patrimoine local, le conseil municipal a fait une demande de subvention auprès du département qui a été acceptée.

De son côté l'association Les Pilles, Histoire et Patrimoine lors de ses dernières AG s'est engagée à verser un

don pour compenser le dû de la commune afin que cette restauration ne grève pas le budget communal.

Les travaux furent confiés à Nicholas Bentley, ébéniste habitant Sahune.

Avec enthousiasme et talent, il a su remettre en valeur ce témoignage du passé désormais sauvé.

Sur demande soit en mairie soit auprès de Marylène Delmarre, il vous sera possible d'admirer ce bel ouvrage.



Les Pilles et ses Poilus

Dans le cadre des commémorations de la fin de la guerre de 14-18, l'association Les Pilles, Histoire et Patrimoine a voulu que soit honorée la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts des Pilles, mais aussi de ceux qui sont revenus blessés au corps ou à l'âme.

L'association vous propose un livre de 144 pages qui est le fruit de longues recherches dans les archives aussi bien publiques que privées.

Tout en rendant hommage à ces hommes qui ont participé à cette terrible épreuve que fut la première guerre mondiale, il nous raconte une part de la vie du village à l'époque.

L'Histoire locale rejoignant l'Histoire mondiale, ce livre en éclairant le passé nous montre la voie de tous les possibles.



20 euros + 4,80 port si besoin, au profit des actions Patrimoine de l'association.

CCBDP : la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale



Des démarches ou des questions ? N'oubliez pas que Les Pilles fait partie de la Communauté de communes en Drôme provençale (CCBDP) qui a en charge toute une série de services.

C'est ainsi qu'avec la fusion des quatre intercommunalités, elle a adopté la compétence "petite enfance" et a donc la responsabilité de la microcrèche des Pilles "A petits pas", notre village ne s'occupant plus que des locaux. C'est aussi la CCBDP qui s'occupe du Centre de loisirs des Guards, très utile pour garder les enfants hors temps scolaire. C'est aussi elle qui gère les ordures ménagères, les déchèteries ou la maintenance de l'éclairage public ; elle qui contrôle les assainissements non-collectifs ; elle encore qui prélève les taxes de séjour pour financer les actions en faveur du tourisme.

Saviez-vous qu'un architecte-conseil est à votre disposition sur simple rendez-vous ? Et que des aides à la rénovation des logements sont possibles ?

Les décisions sont prises par l'assemblée des maires au Conseil communautaire et nous participons en outre à trois commissions à titre de membre permanent : économie, tourisme et petite enfance. C'est dans ce cadre que nous proposons la mise en place d'espaces-tests agricoles pour l'installation de jeunes agriculteurs ou encourageons l'agrandissement de la déchèterie et de la Triade à Nyons, la création d'une microcrèche à Séderon, etc.

Nous participons par ailleurs à la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (Gargoulette) qui propose des animations un peu partout avec notamment l'aide de la CCBDP.

Plein d'infos sur www.cc-bdp.fr

Foire des Pilles : et en 2019 ?

La 4^e Foire aux Plantes des Pilles anciennement de la St Martin a connu un franc succès. Cela démontre combien elle est désormais ancrée dans le paysage pillois mais aussi celui de la région.

Cette année les arbres étaient à l'honneur avec une conférence très suivie de Michel Escurat auteur de Nyons d'arbre en arbre mais aussi avec la projection du film « L'Intelligence des arbres » qui, victime de son succès, n'a pu, hélas, accueillir toutes les personnes désireuses de le voir et ce malgré trois projections avec une ajoutée !

L'atelier participatif de Fred Bruas a attiré beaucoup de curieux et a permis à l'association de fabriquer trois jardinières et deux bancs qui seront offerts au village.

Le concours de confitures et plantes a comptabilisé plus de 80 goûteurs afin de décerner le prix 2018. Cela prouve combien les gourmands et gourmets répondent toujours présents !

La Librairie de l'Olivier était là, elle-aussi, avec des ouvrages ciblés sur le thème de l'arbre.

Diverses associations dont l'UNTL-

Catananche, le Tambourinaire, LPO, les Fruits oubliés, partageaient la Halle avec la buvette où se sont activés les bénévoles pour satisfaire les visiteurs. Merci à eux pour leur investissement.

Et puis encore, en bas de la Halle, de la restauration pour faire le plein d'énergie...

Avec en parallèle, dans l'église, l'exposition sur Les Pilles en 14-18 animée par Noël Galichet.

Un diaporama est en ligne sur l'article consacré à la Foire sur lespilles.fr

L'heure est maintenant au bilan qui est extrêmement positif sur le plan ambiance et financier pour tous.

Un des membres actifs de l'actuelle équipe, Gisèle Duchâteau, a quitté notre village : qu'elle soit remerciée pour l'investissement énergétique et efficace qu'elle nous a apporté.

L'enjeu est donc maintenant de mettre en place un comité d'organisation qui prenne le relais pour 2019, car sans bénévoles pas de Foire !

N'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent auprès de Marylène Delmarre (lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com)

